



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

La **politique interministérielle** des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes vise à porter une nouvelle culture de l'égalité entre les sexes **dans toutes les institutions de la société** : l'école, la famille, l'administration publique, les collectivités, la sphère publique, l'entreprise, les médias, les associations, etc., en posant les jalons d'une politique intégrée cohérente et transversale.

Ainsi l'action de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) se structure autour de quatre axes :

1. **l'égalité professionnelle**, l'accès à l'emploi, le partage des responsabilités professionnelles et familiales, la mixité des métiers, l'égal accès à la formation continue, l'égalité des salaires et d'accès aux postes d'encadrement et de direction ;
2. **l'égal accès des femmes et des hommes aux activités culturelles et sportives**, à la création et à la production culturelle et artistique, aux médias et à l'espace public, ainsi qu'à la diffusion des œuvres ;
3. **la prévention des violences sexistes et l'accompagnement des femmes victimes** vers une sécurité durable et une autonomie retrouvée, quelles que soient les formes des violences, y compris celles de prostitution et de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle ;
4. **la promotion des droits personnels et sociaux**, notamment la santé et les droits sexuels et reproductifs, la promotion d'une culture de l'égalité, la lutte contre les stéréotypes de sexe, les représentations dégradantes des femmes et leur invisibilité dans le langage.

L'ensemble de ces priorités s'inscrit dans le cadre d'une **mobilisation pérenne contre le sexisme**.

La DDFE développe des partenariats avec les services compétents de l'État (justice, police, gendarmerie, Éducation Nationale, services du travail et de l'emploi) et avec les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques et les réseaux associatifs.

Eve SURET-GODARD
Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Égalité
04.75.66.53.95 / 06.35.53.67.95
evelyne.suret-godard@ardeche.gouv.fr
DDCSPP Ardèche
7 boulevard du Lycée - 07000 Privas

Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité

Promotion de la culture de l'égalité entre les sexes dans toutes les institutions de la société, et autour des quatre axes :

1. **prévention des violences sexistes et accompagnement des femmes victimes** vers une sécurité durable et une autonomie retrouvée, quelles que soient les formes des violences, y compris celles de prostitution et de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle ;
2. **promotion des droits personnels et sociaux** : santé et droits sexuels et reproductifs, lutte contre les stéréotypes et les représentations dégradantes des femmes ;
3. **égalité professionnelle** : emploi (formation, salaire, évolution), responsabilités professionnelles et familiales, mixité des métiers ;
4. **égal accès aux activités culturelles et sportives.**

Animation du réseau des partenaires : services compétents de l'État (justice, police, gendarmerie, Éducation Nationale, services du travail et de l'emploi), collectivités territoriales, acteurs socio-économiques, réseaux associatifs.

Eve SURET-GODARD

Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Egalité

04.75.66.53.95 / 06.35.53.67.95

evelyne.suret-godard@ardeche.gouv.fr

DDCSPP Ardèche

7 boulevard du Lycée - 07000 Privas